

Histoire de la pédagogie [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **14 (1885)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040005>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

aux vertus républicaines qui caractérisent l'honnête homme et le bon citoyen. »

Ce passage du compte-rendu suffirait amplement à montrer combien l'esprit français de cette époque s'était infusé dans notre population.

Le jeudi les écoles ont vacance, à moins qu'il n'y ait une fête dans la semaine. En automne les vacances durent de quinze à dix-huit jours. Il n'y a pas d'autres jours de congé dans l'année. L'usage de la verge est presque inconnu dans les écoles de Romont. De fréquents avertissements donnés avec bonté, et parfois de sévères réprimandes tiennent lieu de punitions corporelles.

Le premier instituteur, l'abbé Badoud, reçoit pour traitement 14 louis, 200 pots de vin et 4 sacs de froment. Georges Clément, second instituteur, perçoit 10 louis et de 3 à 4 sacs de blé.

Quant aux écoles des filles, elles sont établies sur le même pied que celles des garçons, si ce n'est que les régentes cherchent en plus à apprendre à leurs écolières les ouvrages de leur sexe sans porter préjudice à leur instruction.

La première régente reçoit pour traitement trois batz par jour et trente deux quarterons de blé par an. La seconde maîtresse perçoit une égale quantité de blé et douze écus.

Dans sa visite des écoles de Romont, le commissaire Musy était accompagné de deux collègues et tous les trois furent également satisfaits de l'état des écoles et des progrès des élèves.

Certains historiens se sont plu à dépeindre sous les sombres couleurs, l'instruction primaire qui se donnait au siècle dernier. Le tableau détaillé que nous venons de placer sous les yeux du lecteur montre qu'avant la Révolution française quelques-unes de nos écoles primaires avaient atteint déjà un degré de prospérité que nous pourrions presque envier aujourd'hui.

Passons maintenant aux écoles que le chanoine place au second rang. (A suivre.)



HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE

(Suite.)

§ 27. — LES JÉSUITES ET SAINT CHARLES BORROMÉE. JOSEPH DE CALASANZ

A l'époque où les Jésuites commençaient à travailler à l'éducation de la jeunesse, un homme éminent consacrait ses soins à la formation des ecclésiastiques et à l'instruction du peuple avec un zèle apostolique et des succès si étonnants que son nom mérite d'occuper une place marquée dans l'histoire de l'instruction publique.

Cet homme est Charles Borromée, né le 2 octobre 1538 et

mort le 3 novembre 1584. Descendant d'une famille ancienne et illustre, il se distingua dans l'enfance par son application et par sa piété. Après avoir étudié la jurisprudence à Pavie, il entra dans l'état ecclésiastique et, en 1560, ce grand homme fut élevé à la dignité de cardinal, puis à celle d'archevêque de Milan. Il rendit d'importants services à l'Eglise catholique, soit comme membre du Concile de Trente, en prenant la plus grande part à la rédaction du célèbre catéchisme connu sous le nom de catéchisme du Concile de Trente, soit comme prélat en travaillant à la réforme des Ordres religieux, en tenant des synodes et en établissant des séminaires. Alzog dit avec raison dans son histoire de l'Eglise que la vie de Charles Borromée était l'idéal accompli d'un père spirituel, le vrai miroir du prêtre. Le monde admirait la sûreté de vue de cet homme qui commença sa carrière déjà revêtu de la pourpre romaine et la termina dans les occupations les plus pénibles, mais aussi les plus consolantes pour un père spirituel qui ne cesse de se donner tout entier aux pauvres et aux affligés. A la suite du premier concile provincial qu'il réunit, Borromée imposa par un décret à tous les curés le devoir de faire chaque dimanche le catéchisme aux enfants ; il envoya même des prêtres des plus instruits en qualité de maîtres ambulants et de missionnaires catéchistes. Les questions scolaires furent débattues, étudiées et traitées avec la plus grande sollicitude dans les Conciles tenus à Milan de 1565 à 1582, et on publia l'ensemble des décrets et ordonnances sous ce titre : *Constitutions et règlements des écoles de la doctrine chrétienne*.

Cet ouvrage est divisé en trois parties contenant 51 chapitres. Le chapitre qui ouvre la première partie énumère les qualités que doivent posséder les maîtres et les professeurs. On y lit entre autres : « Puisque aucune action ne peut être agréable à Dieu si elle n'est animée de son amour, le maître doit se persuader qu'il travaillera en vain à l'œuvre de l'éducation s'il l'a entreprise sans aimer Dieu ; dans ce cas il fera bien de se retirer. Selon la parole de saint Paul : « Celui qui enseigne les autres doit d'abord être enseigné lui-même », les maîtres doivent connaître et avoir pratiqué ce qu'ils enseignent. Il faut ajouter encore que personne ne saura communiquer des connaissances solides s'il ne les possède sûrement lui-même. De plus, les maîtres doivent avoir beaucoup de patience pour supporter avec tranquillité et douceur les peines attachées à leurs fonctions, ainsi que les fautes et les espiègeries de leurs élèves. »

Saint Charles Borromée eut un contemporain célèbre dans la personne de Joseph de Calasanz, descendant comme lui d'une noble famille et comme lui dévoué à l'œuvre de l'éducation populaire. Né en Aragon, en 1556, il se voua à l'état ecclésiastique et alla à Rome où il se distingua pendant une épidémie par des œuvres de charité. Voyant beaucoup d'enfants pauvres grandir autour de lui sans recevoir aucune instruction et devenir victimes de la grossièreté et de la démoralisation, il voua toutes ses forces

et toute sa vie à l'éducation et à l'instruction des enfants pauvres il fonda des *écoles pieuses* dont la renommée, franchissant les limites de l'Italie, s'étendit dans toute l'Europe. Malgré l'ingratitude dont il fut souvent payé, Calasanz persévéra dans son œuvre jusqu'à ce que Dieu l'appela à lui le 25 août 1648. L'art représente cet homme plein de mérite entouré d'enfants innocents suspendus, pour ainsi dire, aux lèvres de leur maître bien-aimé. Dans le même temps, en 1535, Angèle de Mérici fondait l'Ordre des Ursulines qui avait pour but, outre le soin des malades, l'enseignement et l'éducation des filles pauvres. Lors de la peste qui ravagea Milan, saint Charles Borromée confia aux Ursulines l'enseignement des nombreux orphelins dont les parents avaient été victimes du fléau. On reconnut bientôt leur zèle et leur Congrégation se propagea dans tous les pays chrétiens ; Cologne vit leur premier établissement en Allemagne en 1639.



DE L'ENSEIGNEMENT DU STYLE ÉPISTOLAIRE

A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Suite, voir le N° 3 du *Bulletin*.)

TROISIÈME LETTRE

PAUL A EMILE

Canevas. — Paul renvoie à Emile son livre de géographie. — Il le remercie de sa complaisance. — En retour, Paul sera heureux de pouvoir rendre service à son ami Emile. — Salutations.

Développement. — « Mon cher Emile, je te retourne, ci-joint, le livre que tu as bien voulu me prêter. Mes meilleurs remerciements pour ton aimable complaisance. Si jamais tu as besoin de mes services, je me ferai un sensible plaisir de t'être utile. Je te dois du reste cette marque de reconnaissance.

« Ton affectionné,

« PAUL. »

Exercice. — Ecrivez une lettre analogue pour remercier un de vos amis qui vient de vous rendre service.

QUATRIÈME LETTRE

EMILE A PAUL

Canevas. — Jeudi prochain, c'est jour de vacance. — Emile invite son ami Paul à une promenade, si le temps le permet. — A midi, il ira rejoindre son ami. — Il attend une réponse.

Développement. — « Cher Paul, tu sais que jeudi prochain